

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Isabelle Cormier		Date d'inspection Le 23 septembre 2026
Nom de l'établissement Centre éducatif nature ludique		Numéro de permis 2002145
Adresse 88 rue Martin Edmundston NB E3V 0B7		Numéro de téléphone (506) 740-3228
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 47	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'ai constaté que le ratio éducatrice-enfants était conforme. Les éléments suivants sont observés : - Mise à jour de l'information concernant les membres du personnel. - Vérification de 8 dossiers pour les enfants de 2-12 ans ainsi que les consentements signés. Observation de la sieste, de la collation fournie par les parents et de l'accueil pour les après-classe. Les enfants jouent dans le parc de l'école Notre-Dame lors de ma visite.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 23 septembre 2026

Date

original signé par
Isabelle Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 septembre 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"